



Ecole Internationale du Manga & de l'Animation

DOSSIER D'INSCRIPTION

STAGE DE FORMATION

MANGA et/ou DESSIN

14 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
05.81.97.11.33
www.eima.school
contact@eima.school

Ce dossier est à retourner complété et signé, impérativement accompagné des documents demandés en page 4
Tout dossier incomplet sera considéré comme invalide.

Merci de remplir ce document en lettres capitales.

Pour quel stage souhaitez-vous vous inscrire ? (merci de cocher la (ou les) case(s) correspondante(s))

- Stage de MANGA du 19 au 23 Février 2018
 Stage de DESSIN du 26 Février au 2 Mars 2018

NB : Le nombre de places par stage étant limité, la priorité sera donnée aux premiers inscrits. En cas de dates complètes, vous serez informé(e) dans les plus brefs délais.

Le prix de chaque stage de sélection s'élève à 450 €, en cas de participation aux deux stages, une réduction de 10% sera appliquée au deuxième stage (soit les deux stages à 810€ au lieu de 900€).

Pour que votre dossier soit validé, merci de joindre deux chèques à ce dossier. Le premier chèque correspond aux arrhes s'élevant à 135€ (30% du prix total) et permet de réserver votre place pour l'une des dates ci-dessus. Le second chèque, d'un montant de 315€, sera encaissé le premier jour du stage.

Un paiement en trois fois est possible, pour cela veuillez nous contacter.

Pour toute question relative aux conditions de ventes / annulation / remboursement, merci de vous référer à la page « Conditions de vente » jointe à ce document.

Avez-vous également postulé à l'EIMA ou pensez-vous postuler à l'EIMA par la suite ?

(merci de cocher la case correspondante) OUI NON

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



NOM :

Prénom (s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

e-mail :



Ecole Internationale du Manga & de l'Animation

DOSSIER D'INSCRIPTION

STAGE DE SÉLECTION

14 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
05.81.97.11.33
www.eima.school
contact@eima.school

Adresse des parents (si différente) :

Code Postal : Ville : Pays :

Santé (avez-vous des informations à nous communiquer à ce sujet ?) :

.....
.....

Situation actuelle (cocher la case correspondante) :

- Lycéen(ne) Etudiant(e) Indépendant(e) Demandeur(se) d'emploi Salarié(e)
- Autre (à préciser) :

Si vous exercez une activité professionnelle, merci de nous préciser le secteur dans lequel vous travaillez et le poste que vous occupez :

Si vous êtes étudiant(e) merci de nous préciser le nom de l'établissement que vous fréquentez actuellement :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Langue maternelle :

LANGUE **NIVEAUX (cocher la case correspondante)**

Débutant Intermédiaire Bon Expert

Français

Anglais

Japonais

Autre (à préciser) :

.....

Comment avez-vous connu l'EIMA ?

Avez-vous postulé ou envisagez-vous de postuler dans des écoles d'arts ? Oui Non

Si oui, la(es)quelle(s) et pourquoi ?

.....
.....

Quels sont vos points forts et vos points faibles en dessin et en manga ?

.....
.....
.....



École Internationale du Manga & de l'Animation

DOSSIER D'INSCRIPTION

STAGE DE SÉLECTION

14 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
05.81.97.11.33
www.eima.school
contact@eima.school

Quels sont vos centres d'intérêts ?

.....

.....

Quels sont vos titres de mangas et d'animés préférés ?

.....

.....

Ce questionnaire est maintenant terminé, merci de nous le retourner dûment complété et avec les pièces complémentaires (voir liste ci-jointe).

Concernant toutes informations complémentaires au sujet du contenu du stage, des modalités pratiques (repas, matériels, ...), des horaires, etc., nous vous invitons à consulter le site internet www.eima.school ou bien à nous contacter par e-mail à l'adresse contact@eima.shcool

Pour faciliter votre hébergement sur Toulouse, l'EIMA a établi un accord avec les résidences Résid'home que vous pouvez contacter de notre part afin de bénéficier d'un tarif préférentiel.

<http://www.eima.school/vivre-a-toulouse/>



École Internationale du Manga & de l'Animation

DOSSIER D'INSCRIPTION

STAGE DE SÉLECTION

14 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
05.81.97.11.33
www.eima.school
contact@eima.school

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Merci de vérifier que toutes les pièces demandées figurent bien dans le dossier et de nous le retourner dûment complété à l'adresse suivante :

E.I.M.A
A l'attention de Claire Pélier
14, esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

- Dossier d'inscription dûment rempli
- 1 exemplaire des conditions de vente signé.
- 1 photo d'identité
- Les copies de 10 travaux réalisés par vos soins afin d'évaluer votre niveau (Si vous souhaitez vous inscrire à un stage de manga, joindre obligatoirement 4 planches de manga dans votre dossier).

Attention, nous n'acceptons que des travaux originaux, c'est-à-dire que vous avez créé vous-même. Toute copie d'un travail déjà existant, dessin réalisé avec modèle ou fanart ne sera pas pris en compte. Le travail digital est accepté.

- 1 attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année en cours
- 1 chèque de 135 € d'arrhes et 1 chèque de 315€ pour le solde (encaissé le premier jour du stage), tous deux à l'ordre de l'EIMA.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Exemplaire à retourner

ABANDON OU ANNULATION

Annulation par l'EIMA

Les stages seront assurés dans la mesure où 5 personnes minimum seront inscrites, sauf cas de force majeure.

Attention : En cas d'annulation de la part de l'EIMA, les frais éventuels déjà engagés par les stagiaires (à l'exception des arrhes ou règlement du stage) ne peuvent en aucun cas leur être remboursés (par exemple : réservation d'hôtel ou billets de train).

Annulation par le stagiaire avant le début du stage

Plus de 45 jours avant le début du stage

Les arrhes vous seront intégralement remboursées dans la mesure où le candidat prévient au moins 45 jours calendaires avant le début du stage.

Attention : Par mesure de sécurité (cartes et chèquiers volés...), les arrhes payées vous seront remboursées en respectant des règles strictes. Si vous avez payé par chèque, le chèque est détruit s'il n'a pas encore été encaissé. Un chèque de remboursement vous est envoyé si vos arrhes ont déjà été encaissées. **Les chèques de remboursement sont toujours libellés au nom de la personne qui a effectué le paiement.**

Moins de 45 jours avant le début du stage.

Les arrhes ne seront pas remboursées, sauf cas de force majeure (dans ce cas, une pièce justificative vous sera demandée).

Moins de 10 jours calendaires avant le début du stage ou en cours de stage.

L'ensemble du règlement du stage (450€) est dû, sauf cas de force majeure (dans ce cas, une pièce justificative vous sera demandée). Le second chèque de 315€ est donc encaissé au moment de l'annulation ou le premier jour du stage si l'élève ne se présente pas.

N.B. : Aux fins des présentes Conditions Générales de Vente, « force majeure » désigne des catastrophes naturelles, actes de guerre, terrorisme, troubles civils, épidémies, tremblements de terre, incendies, inondations, restrictions gouvernementales ou légales, ou autres événements hors du contrôle de l'une ou l'autre partie (maladie au long cours survenue en cours d'année, accident, etc).

Attention : Les paiements par chèque ne sont acceptés que pour la France métropolitaine et les DOM. Pour tout autre pays, il vous faudra procéder à un virement de l'intégralité du montant du stage, avant le début du stage.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL (précédée de la date et de la mention lu et approuvé) :



Ecole Internationale du Manga & de l'Animation

DOSSIER D'INSCRIPTION

STAGE DE SÉLECTION

14 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
05.81.97.11.33
www.eima.school
contact@eima.school

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Exemplaire à conserver

ABANDON OU ANNULATION

Annulation par l'EIMA

Les stages seront assurés dans la mesure où 5 personnes minimum seront inscrites, sauf cas de force majeure.

Attention : En cas d'annulation de la part de l'EIMA, les frais éventuels déjà engagés par les stagiaires (à l'exception des arrhes ou règlement du stage) ne peuvent en aucun cas leur être remboursés (par exemple : réservation d'hôtel ou billets de train).

Annulation par le stagiaire avant le début du stage

Plus de 45 jours avant le début du stage

Les arrhes vous seront intégralement remboursées dans la mesure où le candidat prévient au moins 45 jours calendaires avant le début du stage.

Attention : Par mesure de sécurité (cartes et chèquiers volés...), les arrhes payées vous seront remboursées en respectant des règles strictes. Si vous avez payé par chèque, le chèque est détruit s'il n'a pas encore été encaissé. Un chèque de remboursement vous est envoyé si vos arrhes ont déjà été encaissées. **Les chèques de remboursement sont toujours libellés au nom de la personne qui a effectué le paiement.**

Moins de 45 jours avant le début du stage.

Les arrhes ne seront pas remboursées, sauf cas de force majeure (dans ce cas, une pièce justificative vous sera demandée).

Moins de 10 jours calendaires avant le début du stage ou en cours de stage.

L'ensemble du règlement du stage (450€) est dû, sauf cas de force majeure (dans ce cas, une pièce justificative vous sera demandée). Le second chèque de 315€ est donc encaissé au moment de l'annulation ou le premier jour du stage si l'élève ne se présente pas.

N.B. : Aux fins des présentes Conditions Générales de Vente, « force majeure » désigne des catastrophes naturelles, actes de guerre, terrorisme, troubles civils, épidémies, tremblements de terre, incendies, inondations, restrictions gouvernementales ou légales, ou autres événements hors du contrôle de l'une ou l'autre partie (maladie au long cours survenue en cours d'année, accident, etc).

Attention : Les paiements par chèque ne sont acceptés que pour la France métropolitaine et les DOM. Pour tout autre pays, il vous faudra procéder à un virement de l'intégralité du montant du stage, avant le début du stage.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL (précédée de la date et de la mention lu et approuvé) :